

LE MERCREDI on s'épanouit



BIENVENUE

AUX ENFANTS EN ACCUEIL DE LOISIRS!

La Ville de Cergy a obtenu le label qualité « Plan mercredi » décerné par l'État, lequel encadre les activités périscolaires des enfants des écoles maternelles et primaires, notamment l'organisation de la journée du mercredi dans les accueils de loisirs. Ces activités périscolaires s'inscrivent dans le cadre du Projet éducatif territorial (PEDT) remanié après la modification des rythmes scolaires de la rentrée 2018.

En partenariat avec les parents, les services de la ville et les enseignants, l'équipe municipale s'engage depuis de nombreuses années dans des projets éducatifs ambitieux et innovants. S'agissant du Plan mercredi, nous avons mis en œuvre une politique volontariste

de concertation des associations, animateurs, enfants et parents d'élèves par le biais de réunions et d'un questionnaire en ligne.

Le projet émis par la municipalité a largement obtenu satisfaction (72,5 % des réponses). Les propositions émises par les parents ont été prises en compte afin d'ajuster au plus près vos souhaits avec les activités et le rythme proposés.

Nos objectifs sont inchangés : contribuer à la réussite éducative des enfants et au bien-être de leur famille, en favorisant l'accès de tous aux activités et en luttant contre les inégalités sociales et scolaires. Nous souhaitons à vos enfants d'excellents moments en accueil de loisirs ! ●



Jean-Paul JEANDON

Maire de Cergy,
1^{er} vice-président
de la Communauté d'agglomération
de Cergy-Pontoise



Abdoulaye SANGARÉ

Adjoint au maire
délégué à l'éducation



Keltoum ROCHDI

Adjointe au maire déléguée
aux conseils d'école,
aux centres de loisirs
et à la vie de quartier Horloge

LE PLAN MERCREDI EN QUELQUES CHIFFRES

- 60 animateurs mobilisés
- 11 associations partenaires
- 32 agents d'entretien et de restauration
- Entre 900 et 1 000 enfants accueillis chaque mercredi
- 8 danseurs et musiciens
- 200 litres de peinture
- 90 000 notes de musique



UNE AMBITION ÉDUCATIVE

UN LABEL DE QUALITÉ

La ville de Cergy a obtenu le label qualité « Plan mercredi » par les services de l'État. Elle propose ainsi depuis le 9 janvier 2019 une nouvelle offre de projets éducatifs, sportifs et culturels de qualité les mercredis, dans les accueils de loisirs. ●

LES PARCOURS D'INITIATION

Le projet repose sur une idée de parcours d'initiation proposés par des animateurs, des associations ou des intervenants villes spécialisés. Ces parcours étalés sur six ou huit semaines sont complémentaires aux apprentissages scolaires et sont choisis par les enfants. ●

03

LE « PLAN MERCREDI », DE QUOI S'AGIT-IL ?

L'État, en partenariat avec les CAF, accompagne les collectivités pour bâtir des projets éducatifs territoriaux ambitieux et pour faire du mercredi un temps de réussite et d'épanouissement pour l'enfant en cohérence avec les enseignements scolaires.

Une charte qualité Plan mercredi organise l'accueil du mercredi autour de quatre axes :

- L'articulation des activités périscolaires avec les enseignements
- L'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants
- L'ancrage du projet dans le territoire
- La qualité des activités

La ville de Cergy après consultation a ajouté un 5^e axe :

- le projet pour les enfants d'âge maternel. ●





LES ACCUEILS DE LOISIRS ET LEURS THÉMATIQUES

HAUTS-DE-CERGY

04

1 BOIS DE CERGY

« Le Bois Arc-En-Ciel »

Projet artistique et scientifique dans le merveilleux monde des couleurs

— Écoles rattachées : Châteaux, Toleuses, Plants, Chemin Dupuis, Village

2 PARC (maternelle)

« Les petits artistes »

Projets artistiques autour de contes et rencontres avec des artistes

— Écoles rattachées : Parc, Linandes, Chênes, Ponceau

3 JUSTICE (élémentaire)

« Citoyen dans ma ville »

Projets de solidarité et appropriation de son quartier

— Écoles rattachées : Justice, Linandes, Chêne, Ponceau

4 TERRASSES

« Les arts urbains »

Fresques extérieures pour l'accueil de l'ALSH et projet autour de la ville et son environnement

— Écoles rattachées : Terrasses, Sébille, Genottes, Tilleuls, Chat Perché

CENTRE GARE
CERGY-LE-HAUT

8

6

BONTEMPS

POINT
DU JOUR

TERROIR

LE-BOIS-
LAPELOTE

ENCLOS

HAZAY

ESSARTS

7

GROS-CAILLOU

PARC D'ACTIVITÉS
DE L'AXE MAJEUR

5

HORLOGE

VERGER

GENOTTES

BASTIDE

AXE
MAJEUR

4

LANTERNE

TERRASSES

CLOSBILLES

PARC SAINT-CHRISTOPHE

TROIS BOIS

AXE MAJEUR

5 ESCAPADE

« Découverte de l'Asie » en maternel et « Une escapade sur scène » en élémentaires
Arts scéniques : théâtre, danse, improvisation...

— Écoles rattachées : Escapade, Belle Épine, Chanterelles, Gros Cailou

6 POINT DU JOUR

« À la découverte du monde »

Découvrir son quartier et s'ouvrir à d'autres cultures
Écoles rattachées : Point du jour, Bontemps

7 ESSARTS

« Mythes et légendes »

Projet basé sur l'imaginaire et les liens avec la nature

— Écoles rattachées : Essarts, Hazay, Terroir

8 NAUTILUS

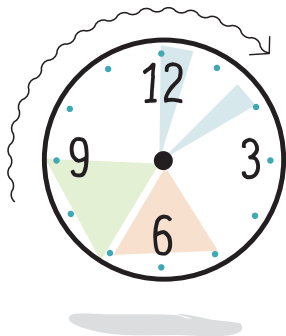
« Bienvenue dans le monde du professeur Némó »

Activités scientifiques et plastiques dans l'univers de Jules Verne

— École rattachée : Nautilus



L'ORGANISATION DU MERCREDI



PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Arts du son (musique, chanson), Arts de l'espace (architecture, jardinage, urbanisme), Arts du visuel (arts plastiques, cinéma, photographie, design, arts numériques), Arts du langage (littérature, poésie) et arts du spectacle vivant (théâtre, chorégraphie, cirque). ●

PARCOURS ÉDUCATIF SPORT ET SANTÉ ●.

Éducation à l'alimentation (cuisine pédagogique, ateliers nutritionnels), Activités physiques et sportives (grands jeux, sports encadrés par des diplômés d'état) et activités de prévention (initiation aux premiers secours, prévention du harcèlement y compris sur internet) ●

06

PARCOURS CITOYEN

Mise en place de jeux de société et de plein air (coopération, respect des règles communes) et activités liées à l'environnement et au développement durable (découverte de la nature, sensibilisation aux gestes écoresponsables, bois vert). ●



LES HORAIRES

- **Arrivée des enfants le matin :**
les enfants d'école maternelle et élémentaire fréquentant l'accueil de loisirs seront accueillis dès 7 h.
- **Arrivée / départ des enfants le midi :** 11 h 30 puis 13 h 30 à 14 h
- **Départ pour les maternels :**
entre 17 h et 19 h
- **Départ pour les élémentaires :**
entre 17 h et 18 h

LE MATIN

Les enfants sont inscrits sur 2 parcours thématiques de 1 h 30 (45 minutes pour les maternelles). **Ces parcours** sont animés par des animateurs, des intervenants spécialisés et des associations.

LES APRÈS-MIDI

Les après-midi sont construits autour de projets d'animations menées tout au long de l'année encourageant le plaisir d'activités collectives et la volonté de l'enfant de se reposer et de vivre sa journée à son rythme.

TARIFS

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

Ressources mensuelles		FAMILLE 1 ENFANT				FAMILLE 2 ENFANTS			
MINI	MAXI	CODE	Journée	1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas	CODE	Journée	1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas
0,00 €	769,00 €	A1	3,79 €	2,28 €	1,51 €	A2	3,53 €	2,11 €	1,42 €
769,01 €	1 097,00 €	B1	5,22 €	3,13 €	2,07 €	B2	4,83 €	2,90 €	1,94 €
1 097,01 €	1 427,00 €	C1	6,62 €	3,97 €	2,66 €	C2	6,15 €	3,69 €	2,47 €
1 427,01 €	1 757,00 €	D1	8,02 €	4,80 €	3,22 €	D2	7,48 €	4,47 €	2,99 €
1 757,01 €	2 085,00 €	E1	9,42 €	5,67 €	3,75 €	E2	8,77 €	5,27 €	3,51 €
2 085,01 €	2 415,00 €	F1	10,85 €	6,52 €	4,35 €	F2	10,08 €	6,06 €	4,03 €
2 415,01 €	2 745,00 €	G1	12,26 €	7,35 €	4,91 €	G2	11,39 €	6,82 €	4,55 €
2 745,01 €	3 073,00 €	H1	13,66 €	8,20 €	5,47 €	H2	12,69 €	7,62 €	5,08 €
3 073,01 €	3 403,00 €	I1	15,07 €	9,03 €	6,05 €	I2	14,03 €	8,42 €	5,61 €
3 403,01 €	3 733,00 €	J1	16,46 €	9,88 €	6,60 €	J2	15,33 €	9,20 €	6,13 €
3 733,01 €	4 061,00 €	K1	17,89 €	10,73 €	7,14 €	K2	16,65 €	10,01 €	6,66 €
4 061,01 €	4 391,00 €	L1	19,31 €	11,57 €	7,72 €	L2	17,93 €	10,77 €	7,17 €
4 391,01 €	4 721,00 €	M1	20,71 €	12,42 €	8,29 €	M2	19,26 €	11,54 €	7,71 €
4 721,01 €	5 049,00 €	N1	22,12 €	13,27 €	8,84 €	N2	20,57 €	12,34 €	8,25 €
5 049,01 €	5 379,00 €	O1	23,51 €	14,12 €	9,40 €	O2	21,91 €	13,13 €	8,74 €
5 379,01 € et plus		P1	24,94 €	14,96 €	9,99 €	P2	23,18 €	13,92 €	9,27 €

07

Ressources mensuelles		FAMILLE 3 ENFANTS				FAMILLE 4 + ENFANTS			
MINI	MAXI	CODE	Journée	1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas	CODE	Journée	1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas
0,00 €	769,00 €	A3	3,26 €	1,96 €	1,30 €	A4	3,00 €	1,80 €	1,20 €
769,01 €	1 097,00 €	B3	4,47 €	2,69 €	1,79 €	B4	4,11 €	2,47 €	1,65 €
1 097,01 €	1 427,00 €	C3	5,69 €	3,42 €	2,28 €	C4	5,24 €	3,14 €	2,08 €
1 427,01 €	1 757,00 €	D3	6,91 €	4,13 €	2,75 €	D4	6,33 €	3,81 €	2,53 €
1 757,01 €	2 085,00 €	E3	8,11 €	4,86 €	3,24 €	E4	7,48 €	4,46 €	2,98 €
2 085,01 €	2 415,00 €	F3	9,32 €	5,60 €	3,72 €	F4	8,56 €	5,14 €	3,43 €
2 415,01 €	2 745,00 €	G3	10,55 €	6,32 €	4,21 €	G4	9,68 €	5,81 €	3,87 €
2 745,01 €	3 073,00 €	H3	11,77 €	7,05 €	4,71 €	H4	10,79 €	6,50 €	4,31 €
3 073,01 €	3 403,00 €	I3	12,94 €	7,78 €	5,20 €	I4	11,91 €	7,13 €	4,76 €
3 403,01 €	3 733,00 €	J3	14,18 €	8,52 €	5,67 €	J4	13,03 €	7,80 €	5,22 €
3 733,01 €	4 061,00 €	K3	15,39 €	9,24 €	6,15 €	K4	14,13 €	8,49 €	5,65 €
4 061,01 €	4 391,00 €	L3	16,62 €	9,98 €	6,65 €	L4	15,26 €	9,15 €	6,11 €
4 391,01 €	4 721,00 €	M3	17,82 €	10,66 €	7,11 €	M4	16,37 €	9,79 €	6,55 €
4 721,01 €	5 049,00 €	N3	19,00 €	11,41 €	7,61 €	N4	17,47 €	10,50 €	7,01 €
5 049,01 €	5 379,00 €	O3	20,24 €	12,14 €	8,09 €	O4	18,60 €	11,15 €	7,45 €
5 379,01 € et plus		P3	21,45 €	12,87 €	8,57 €	P4	19,70 €	11,82 €	7,86 €



RÉSERVATION

DES TEMPS PÉRISCOLAIRES ET DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

À L'ANNÉE

- Par le portail famille
www.cergy.fr/portailfamille
- Par le formulaire papier*

EN FONCTION DE MES BESOINS

- Par le portail famille :
le dimanche minuit au plus tard
pour la semaine qui suit.
- Par le formulaire papier* :
jusqu'au samedi, 9 jours avant
la date de réservation souhaitée.

EN CAS D'URGENCE

- Si j'ai besoin de confier mon enfant
hors délais de réservation, je préviens
le responsable périscolaire de l'école
de mon enfant.



ATTENTION ! Je serai surfacturé,
sauf justificatif fourni avant la fin du
mois en cours.

ANNULATION OU MODIFICATION SANS FRAIS

- Par le portail famille,
le dimanche minuit au plus tard
pour la semaine qui suit.
- Par le formulaire papier*,
jusqu'au samedi, 9 jours
avant la date de réservation
souhaitée.

EN CAS D'URGENCE

- Si je dois annuler une
réservation pour le jour
même ou pour le lendemain,
je préviens le responsable
périscolaire de l'école de mon
enfant (SMS ou appel). Je
fournis ensuite un justificatif
avant la fin du mois
en cours.
- **ATTENTION !** Sans justificatif,
la réservation sera facturée
même si l'enfant n'est pas
venu.

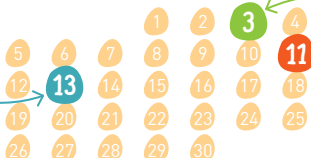
* Les formulaires papier sont disponibles en mairie ou auprès de votre
responsable périscolaire. Ils peuvent être remis :

- à l'accueil de l'hôtel de ville ou auprès des mairies annexes
- par courrier à l'hôtel de ville
- par courriel en scannant votre document et en l'envoyant à :
periscolaires@ville-cergy.fr

Exemples de dates limites :

Mon enfant doit fréquenter
le périscolaire du mardi 13
au soir.

Lun Mar Mer Jeu Ven Sam Dim



Date limite de réservation et
d'annulation sans frais par
le formulaire papier

Date limite de réservation et
d'annulation sans frais par
le portail famille